

**PREAVIS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA  
POLICE NORD VAUDOIS**

Date :	24.03.2017	Préavis 01/2017
Objet :	Approbation des comptes 2016	

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'art. 17, chif. 5 du statut de l'association intercommunale Police Nord Vaudois, nous vous soumettons pour adoption les comptes 2016, tels que clôturés par le service des Finances de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Nous relevons que les comptes 2016 ont généré des charges pour un montant de **CHF 11'813'570.—**, représentant une économie de CHF 533'310.— par rapport au budget.

Du côté des produits, ceux-ci s'élèvent à **CHF 773'247.—**, inférieurs de CHF 203'753.— à un budget ambitieux s'élevant à CHF 980'000.—.

Dans le détail, les écarts significatifs entre les comptes et le budget 2016 s'expliquent comme suit :

Traitements et charges sociales

Le montant effectif des salaires est inférieur au budget de CHF 282'639.— du fait que l'effectif policier est régulièrement en-dessous des valeurs prévisionnelles. Quant au montant des charges sociales, il est inférieur aux projections de CHF 104'608.—. Nous relevons par conséquent une économie globale de CHF 387'247.— sur la masse salariale policière.

Frais de formation

Les frais liés à la formation sont en-deçà du budget de CHF 46'064.— par le fait qu'une aspirante n'a pas mené à terme sa formation policière de base à l'Académie de Savatan.

Achats machines et mobilier

Une économie de CHF 10'830.— est réalisée en regard du budget, par une nécessité de renouvellement de mobilier inférieure aux prévisions.

Entretien matériel spécialisé

Une économie de CHF 36'006.— est à relever dans le projet de système d'aide à l'engagement (SAE), par le fait que les frais de maintenance n'ont pas été nécessaires en faisant l'acquisition du dispositif en fin d'année.

### Mises en fourrière

L'augmentation du nombre de véhicules placés en fourrière a conduit à des charges plus élevées de CHF 11'403.—, compensées par une hausse des recettes (refacturation aux automobilistes fautifs) de CHF 12'150.— par rapport au budget 2016.

### Prestations internes

Les prestations refacturées par la Ville d'Yverdon-les-Bains sont en baisse de CHF 27'993.—, issues de clés de répartition internes laissant transparaître les économies réalisées dans d'autres domaines (notamment réception et sécurité scolaire).

### Loyer interne

La refacturation des frais de locaux par la Ville d'Yverdon-les-Bains permet une économie de CHF 29'416.—, explicable par la baisse des frais de locaux (coûts d'aménagements du poste de la gare inférieurs au budget).

### Amendes

Le nombre d'amendes d'ordre est globalement en baisse, principalement en ce qui concerne la surveillance du trafic, dont les recettes sont en baisse de CHF 221'680.— par rapport à un budget fort ambitieux. Par rapport à 2015, la baisse se limite à CHF 64'439.—, témoin d'une politique de contrôle dissuasive et efficace envers une population qui roule désormais avec la prudence que lui inspire la répression financière des vitesses excessives.

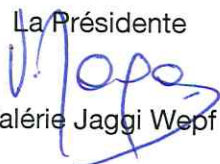
### Facturation aux Communes partenaires

La facturation des coûts de la police régionale aux Communes partenaires est en définitive inférieure aux prévisions de CHF 287'757.—, dont CHF 221'674.— pour Yverdon-les-Bains, CHF 55'543.— pour Orbe et CHF 10'540.— pour les autres Communes, conformément à la répartition financière annexée.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA POLICE NORD VAUDOIS  
sur proposition du Comité Directeur,  
valide les comptes 2016

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

La Présidente  
  
Valérie Jaggi Wepf

Le Secrétaire  
  
Pascal Pittet, It-col

Annexes :

1. Extrait des comptes 2016
2. Répartition financière par commune